



Association Humanitaire  
**SOLIDARITE MAYOTTE**

Siège social : BP 83, 97605 PASSAMAINTY  
MAYOTTE (France)

Tél/fax : 02 69 64 35 12

Email : [solidarite-mayotte@orange.fr](mailto:solidarite-mayotte@orange.fr)

## Bilan semestriel d'activité

La Maison des Etudes de « Solidarité Mayotte »

Octobre 2008 - Mars 2009

Convention N°2008/19/FP/SOLIDARITE MAYOTTE/ETAT/ILL

Programme Insertion, Réinsertion et Lutte Contre l'Illettrisme





# *Association Humanitaire d'aide aux plus démunis de Mayotte*

## ➤ *Qui sommes-nous ?*

### **Notre mission**

Apporter un soutien, une aide matérielle et psychologique aux personnes en grande souffrance physique et morale à Mayotte.

### **Notre organisation**

Interpellée par le peu d'intérêt porté aux personnes les plus démunies sur l'île, l'Association Humanitaire « Solidarité Mayotte » est créée en novembre 2005. Elle bénéficie aujourd'hui d'une organisation rigoureuse et active qui repose en grande partie sur le bénévolat.

### **Les acteurs**

L'activité au quotidien est assurée par une équipe composée de 5 salariés. A cette équipe s'ajoute l'intervention de dizaines de bénévoles et de bénéficiaires coopérants qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire par solidarité dans les domaines requis par notre activité : achats, logistique, soins, aide juridique, aide psychologique, formation, animation...

## ➤ *Que faisons-nous ?*

Une partie importante de la population de Mayotte vit dans des conditions de précarité extrême et est en situation de grande détresse physique et morale. Afin de répondre aux besoins existants, « Solidarité Mayotte » œuvre dans trois principaux domaines d'aide :

- ✚ Accueil et aide alimentaire aux plus démunis.
- ✚ Accueil et accompagnement des demandeurs d'asile
- ✚ Alphabétisation, apprentissage du français, insertion et lutte contre l'illettrisme

« Solidarité Mayotte » s'est engagée en soutenant de nombreuses familles au travers d'une aide alimentaire et vestimentaire hebdomadaire, ainsi qu'en offrant un suivi, une écoute et un soutien moral. Pour se faire l'association collecte et distribue du linge de maison, des vêtements, de la nourriture ainsi que du matériel de première nécessité et du petit mobilier. Cette aide alimentaire et matérielle est accompagnée d'autres initiatives portées par les bénévoles de l'association afin d'accompagner le soutien de première nécessité et offrir des solutions nouvelles à ceux qui en ont le plus besoin (accompagnement social, psychologique et juridique, ainsi que des cours de français et de nombreux ateliers éducatifs afin de promouvoir la lutte contre l'exclusion).

## ➤ *Quels sont nos partenaires et/ou financeurs ?*

La DASS/Etat, la DTEFP (Direction du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle), le Secours Populaire Français de l'Île de France et de Marseille, la CSSM (Caisse de sécurité sociale de Mayotte), le Secours Catholique de Mayotte, le Lions Club, le Point Info Famille, ainsi que de nombreux autres services sociaux, éducatifs, médicaux et associatifs de Mayotte.

## ➤ *Comment soutenir « Solidarité Mayotte » ?*

Accompagner les objectifs de « Solidarité Mayotte » en devenant adhérent, bénévole ou donateur. L'association est également à la recherche active de relations partenariales fiables, en accord avec les impératifs de développement social de Mayotte. Nous soutenir c'est nous permettre de continuer notre combat contre l'exclusion et la précarité.

## **MEMBRES DU BUREAU POUR L'ANNEE 2008 - 2009**

*Suite à l'Assemblée générale ordinaire du 22 octobre 2008 & l'Assemblée générale extraordinaire du 24 février 2009*

<b>Mme CASTANY Véronique</b>	Présidente
<b>Mme LUIGI – NICOLAÏ Marie</b>	Secrétaire Générale
<b>M. MPAMBARA Jean</b>	Secrétaire Général adjoint
<b>Mme MESTRE Anne-Marie</b>	Secrétaire Générale adjointe (2 <sup>e</sup> )
<b>Mme RAMBOUILLET Véronique</b>	Trésorière
<b>M. VERDIER Jean</b>	Trésorier adjoint

### **Délégués Métropole pour l'association**

- Mme DUPONT Béatrice
- M. DUPONT Pierre
- Mme WILSON Nicole
- M. FALLIES Jacques

### **Délégué Réunion pour l'association**

Mme PIOVANO Patricia

### **Commissaire aux comptes**

- M. HERVE Pierre (RV Sarl)

***Nombres d'adhérents pour l'année 2008: 45***

***Nombre de bénévoles : 50***

# Bilan semestriel d'activité

La Maison des Etudes de « Solidarité Mayotte »

## Sommaire

<b>1. Introduction</b>	<i>p.4</i>
<b>2. Contexte mahorais relatif aux demandeurs d'asile</b>	<i>p.4</i>
<b>3. Bilan Maison des Etudes – Octobre 2008 à mars 2009</b>	<i>p.5</i>
3.1 Objectifs et modalités de l'action	
3.1 Présentation des différents ateliers et statistiques rattachées	
3.2 Public accueilli	
3.3 Suivi post formation	
3.4 Difficultés et besoins existants	
<b>4. Conclusion</b>	<i>p. 15</i>

# 1. Introduction

La Maison des Etudes de « Solidarité Mayotte » est née grâce au soutien de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle de Mayotte (DTEFP) et du responsable « Accompagnement des publics en difficulté » du Pôle insertion, formation et développement de l'emploi, M. Faridy Attoumane. Celui-ci a reconnu notre détermination à œuvrer pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs immigrés et leurs familles à travers l'apprentissage et la maîtrise de la langue française, ceci, afin de permettre à ces personnes de retrouver leur autonomie.

La Maison des Etudes est née d'un désir commun d'apporter une réponse à une vingtaine de jeunes dont l'accès aux établissements scolaires français de Mayotte a été refusé par le Vice Rectorat en septembre 2007, et par le désir de permettre aux demandeurs d'asile de tout âge et de toutes origines de reprendre leur vie en main grâce à la mise en place de projets d'insertion professionnelle qui commencent par l'apprentissage du français. Entre fin 2007 et début 2008, s'est alors mis en place un travail soutenu de recherche de local, de rénovation, d'installation ainsi que d'acquisition de manuels pédagogiques et de matériel informatique, ceci grâce au soutien financier de la DTEFP. De nombreux enseignants bénévoles ont été mobilisés (demandeurs d'asile ou citoyens français) et des inscriptions au CNED ont été effectuées avec l'aide du Secours Populaire et du Secours Catholique.

En septembre 2008, dans le cadre du Programme Insertion, Réinsertion et Lutte Contre l'Illettrisme, la DTEFP a renouvelé la convention qui avait été signée avec notre association (Convention N°2008/19/FP/SOLIDARITE MAYOTTE/ETAT/ILL), permettant ainsi à l'action d'initiation à l'apprentissage du français pour les demandeurs d'asile de continuer.

Le présent bilan est un rapport intermédiaire qui présente les modalités d'actions, les résultats et les statistiques semestrielles relatives à la période s'étalant du mois d'octobre 2008 à mars 2009. Il a pour objectif de rendre compte de notre action à la Maison des Etudes, des prestations mises en œuvre, et d'introduire certaines réflexions qui devraient être prise en compte afin d'assurer la bonne marche de l'action.

## 2. Contexte mahorais relatif aux demandeurs d'asile

Les conditions de vie des demandeurs d'asile à Mayotte sont extrêmement précaires pour maintes raisons. Contrairement à la métropole, les structures et régimes sociaux officiels relatifs à l'accueil, l'accompagnement et l'insertion des demandeurs d'asile sont très peu développés à Mayotte, voir inexistants.

En effet, à Mayotte, les demandeurs d'asile ne perçoivent pas l'allocation temporaire d'attente (ATA) qui leur est accordée en métropole. Cette allocation s'élève à 316,20 euros (au 01/01/09) et leur est versée chaque mois tant que la procédure d'instruction du dossier n'a pas abouti. Ensuite, les demandeurs d'asile ne reçoivent aucune aide régulière des services sociaux de la Collectivité. En ce qui concerne le logement, le dispositif national d'accueil (DNA) qui a été mis en place en France pour l'accueil et l'insertion des demandeurs d'asile et des réfugiés depuis 1975 ne s'applique pas à Mayotte. De ce fait, aucune structure d'hébergement type CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) ou CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) n'existe sur l'île. Pour finir, depuis l'introduction en 2005 d'un régime spécifique de sécurité sociale, les demandeurs d'asiles n'ont plus

accès aux soins gratuits, ce qui rend leurs conditions de vie encore plus difficiles (absence de CMU et non applicabilité de l'AME (Aide Médicale d'Etat) à Mayotte).

Ces manquements pourraient être palliés par l'accès à l'emploi, malheureusement, leur r  cepiss   ne les autorise pas    travailler. Officiellement, il est possible pour un demandeur d'asile de d  poser une demande d'autorisation de travail lorsque l'Office fran  ais de protection des r  fugi  s et apatrides (OFPRA) n'a pas statu   dans le d  lai d'un an suivant l'enregistrement de sa demande d'asile, ou bien lorsque le demandeur d'asile a form   un recours aupr  s de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) contre la d  cision de rejet de sa demande de l'OFPRA et que son r  cepiss   de demande d'asile est renouvel  . Il est cependant extr  mement rare de voir une telle autorisation aboutir    un travail effectif dans la pratique car les obstacles sont nombreux et la d  marche d  courage souvent les futurs employeurs (promesse d'embauche, demande aupr  s de la DTEFP, v  rifications diverses, annonce    d  poser au pr  alable au p  le emploi de l'ANPE, etc.). Dans tous les cas, cette autorisation sous conditions ne r  gle aucunement le probl  me de non autorisation de travail la premi  re ann  e de l'instruction du dossier. En ce qui concerne la formation professionnelle, les demandeurs d'asile n'ont quasiment jamais acc  s    la formation salariale pour les raisons   nonc  es ci-dessus et ils n'ont pas acc  s aux aides sociales qui pourrait leur financer des formations.

L'association « Solidarit   Mayotte » ne veut pas que le temps d'attente de l'instruction des dossiers des demandeurs d'asile soit une p  riode creuse, un temps vide de sens. Elle se veut porteuse de cette « deuxi  me chance » d'une vie normale, et cherche    mettre en exergue les comp  tences, les savoirs faire et les motivations de ces hommes et de ces femmes qui se battent pour se reconstruire, retrouver leur autonomie et s'int  grer dans la soci  t   fran  aise.

### **3. Bilan Maison des Etudes – Octobre 2008    mars 2009**

#### **3.1 Objectifs et modalit  s de l'action**

Suite au renouvellement de la convention avec la DTEFP, l'action d'initiation    l'apprentissage du fran  ais pour les demandeurs d'asile a pu continuer avec pour objectifs g  n  raux de :

- **Favoriser la pratique de la langue fran  aise de mani  re    susciter la participation active des femmes et des hommes appel  s    vivre durablement sur notre sol**
- **Privil  gier l'usage de l'outil informatique et les outils p  dagogiques dans la mise en   uvre du programme d'apprentissage**

**La finalit   de cette action est l'aide    l'insertion ainsi que la lutte contre l'illettrisme et l'exclusion.**

L'action op  re sur le champ de la pr  vention et de la lutte contre l'illettrisme    destination des demandeurs d'asile qui sont r  pertori  s et suivis par notre association, ceci afin de faciliter leur insertion au sein de la population mahoraise d  s l'obtention du statut de r  fugi  . L'action se compose ainsi de cours de fran  ais pour jeunes demandeurs d'asile, n  o-arrivants non francophones, des cours de fran  ais pour adultes illettr  s ou ne ma  trisant pas les savoirs de base, des cours d'informatique pour adultes (quatre niveaux), de cours de math  matiques et de remise    niveau pour adolescent et jeunes adultes afin de renforcer les acquis scolaires de base, des comp  tences et des savoirs faire, des cours de couture et de broderie, ainsi que des cours de cuisine.

*Effectifs à la Maison des Etudes selon le mois et l'atelier concerné – Octobre 08 à mars 09*

<b>Bilan semestriel</b>	Français				Informatique				Maths MAN	Cuisine	Couture	<b>Total</b>
	G1a	G1b	G2	G3	G1	GII	GIII	GIV				
Mois (2008-09)												
Octobre	8	-	6	8	6	8	6	-	-	8	5	55
Novembre	15	-	6	9	3	8	6	7	6	5	4	69
Décembre	12	-	6	9	3	8	6	7	6	-	-	57
Janvier	13	-	7	5	3	8	15	15	6	-	-	72
Février	11	-	18	-	3	8	13	13	8	17	9	100
Mars	8	10	10	12	3	8	14	14	8	15	9	111
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>10</b>	<b>53</b>	<b>43</b>	<b>21</b>	<b>48</b>	<b>60</b>	<b>56</b>	<b>34</b>	<b>45</b>	<b>27</b>	<b>464</b>
<b>Moyenne mensuelle</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>77</b>

Les financements accordés à ce projet ne permettant pas d'avoir des enseignants salariés, nous avons fait appel à des enseignants métropolitains bénévoles, ainsi qu'à des demandeurs d'asile francophones, qui étaient dans leurs pays d'origine des professionnels de la pédagogie ou qui avaient un niveau d'études adéquat. Ce type de fonctionnement a eu deux avantages importants. Tout d'abord, permettre à l'enseignant de travailler à la restauration de l'estime de soi, indispensable avant d'envisager toute démarche d'insertion professionnelle. Deuxièmement, la proximité entre l'apprenant et le formateur (langue commune, culture) rend l'échange et l'assimilation des savoirs plus abordables.

Pendant la période allant d'octobre 2008 à mars 2009, la Maison des Etudes a fonctionné avec 13 formateurs bénévoles dont 9 demandeurs d'asile originaires du Rwanda et de la République Démocratique du Congo.

Il est important de souligner que les demandeurs d'asile qui rejoignent la Maison des Etudes ont été préalablement accueillis et suivis par la coordinatrice sociale du pôle « asile » de l'association. Lorsque les démarches administratives nécessaires à la régularisation de leur demande est mis en place, et selon l'évaluation sociale de la coordinatrice, celle-ci les informe sur les possibilités de formation à la Maison des Etudes, l'emploi du temps des ateliers et les démarches nécessaires pour y accéder. La coordinatrice sociale fait remplir au futur apprenant une fiche de liaison qu'il devra présenter à la Maison des Etudes, et lui indique les horaires des tests de français et toutes autres informations complémentaires. La coordinatrice sociale accorde également une attention particulière au suivi des adolescents et jeunes adultes présents à la Maison des Etudes, elle les accueille afin qu'ils puissent exposer d'éventuels besoins ou demandes, et intervient en cas d'absences répétées ou de tout autre problème d'ordre éducatif, social ou administratif les concernant.

Chaque premier et troisième lundi du mois, des bénévoles formateurs accueillent les futurs apprenants à la Maison des Etudes et testent leur niveau de français oral et écrit, ils les orientent ensuite vers le groupe de français adéquat. Il est à noter que si une personne ne peut pas venir à l'un de ces deux tests mensuels, ou qu'il est demandeur d'intégrer le plus tôt possible un groupe, un rendez-vous en dehors de cet horaire est établi.



### 3.2 Présentation des différents ateliers et statistiques rattachées

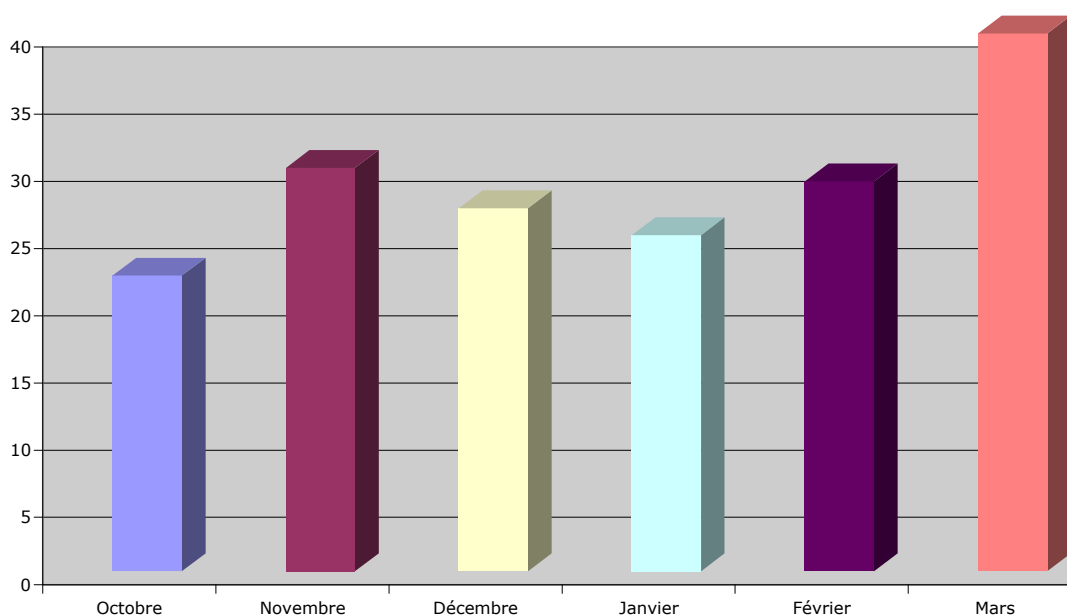
#### COURS DE FRANÇAIS

##### Groupes et nombre d'apprenants

L'hétérogénéité du public accueilli nous a contraint à chercher des réponses diversifiées afin de développer les capacités de chacun dans le respect des différences. Ainsi, quatre groupes d'apprentissage rapide du français se sont mis en place (débutant (G1b), débutant moyen (G1a), intermédiaire (G2) et avancé (G3)). Les cours ont lieu trois fois par semaine, par session de 2 à 4 heures selon les niveaux. L'approche est individualisée lorsque cela est nécessaire et les méthodes d'apprentissage sont actives (mise en situation, jeux, travaux en groupe, français sur logiciels).

Afin d'optimiser la transmission de savoir et la possibilité de pratique, nous essayons de privilégier des groupes restreints d'apprenants. Chaque fin de mois est l'occasion de faire un bilan mensuel de l'action et de réorganiser la structure des groupes si nécessaire. Cela a été notamment le cas en février dernier. En effet, devant le nombre croissant de néo-arrivants voulant rejoindre les ateliers de français à la Maison des Etudes, un deuxième groupe débutant (G1b) a été créé. En effet, si l'on observe le graphique représentant le nombre des apprenants aux ateliers de français pendant la période concernée, nous pouvons constater que l'effectif est passé de 29 personnes en février à 40 personnes en mars.

Nombre d'apprenants aux cours de français selon le mois d'activité, octobre 08 à mars 09





## **Formateurs**

Depuis octobre 2008, chaque groupe de français est encadré à la fois par un formateur africain et un formateur métropolitain. Cela permet d'avoir recours à la langue maternelle lorsque cela est nécessaire tout en introduisant deux approches d'apprentissage et deux méthodes de communication distinctes. Ce système fonctionne très bien et permet d'élargir la capacité de compréhension de l'apprenant. En février 2009, une stagiaire en Français Langue Etrangère (FLE) a rejoint l'équipe de formateurs et dispense deux heures de cours hebdomadaire aux néo-arrivants n'ayant pas ou très peu de connaissance en langue française.

Il est important de souligner que les formateurs utilisent des supports pédagogiques très variés et accordent une importance particulière à l'usage de l'outil informatique dans la mise en œuvre du programme d'apprentissage, notamment des logiciels interactifs d'apprentissage de français.

## **Evaluation**

Dans la deuxième partie de 2008 a été amorcé un travail de la notion d'évaluation à partir d'un bilan de départ, afin de suivre au plus près les progrès des uns et des autres et de réajuster les réponses proposées aux besoins identifiés. Ainsi, selon les évaluations faites, les apprenants ont la possibilité d'acquérir une mobilité d'apprentissage et rejoindre le groupe supérieur.

## **Education de la citoyenneté**

Depuis le début de l'année 2009, un formateur bénévole, ayant donné pendant de nombreuses années des cours d'éducation civique en Métropole, dispense des ateliers de civisme en français au groupe avancé. Différents thèmes ont été abordés, notamment les institutions françaises et l'Union Européenne, l'administration de l'Etat, la démocratie, la liberté et les droits, ou encore la notion de laïcité. Cette formation est l'occasion de développer les capacités d'expression et de communication écrite et orale tout en présentant des thèmes liés à la citoyenneté.

## **Bilan cours de français**

D'une manière générale, il a été constaté une extrême rapidité d'apprentissage, une grande assiduité et une forte motivation de la part des apprenants, l'envie d'apprendre est grande! Les ateliers sont très dynamiques, la communication verbale est particulièrement privilégiée ainsi que la culture de l'écrit. Une fois que les apprenants sont en confiance, le formateur les motive à s'exprimer et à poser des questions afin de stimuler leur curiosité. Les apprenants nous signifient régulièrement à quel point ces ateliers facilitent leur quotidien à Mayotte, ils sont rapidement plus autonomes dans leurs démarches administratives et sociales, ils reprennent confiance et voient de nouvelles perspectives s'ouvrir à eux.

Pendant la période allant d'octobre 2008 à mars 2009, une **moyenne de 29 personnes ont fréquenté hebdomadairement** la Maison des Etudes pour l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

## **L'ATELIER INFORMATIQUE**

### **Groupes et nombre d'apprenants**

L'atelier informatique a pour objectif l'aide à l'insertion par une découverte puis une maîtrise de l'outil informatique, tout en favorisant la pratique de la langue française. Il est destiné aux jeunes adultes et adultes, un cours particulier pour les femmes (avec des horaires aménagés) a également été créé en novembre 2008. L'initiation à l'informatique est dispensée par un enseignant d'informatique bénévole à raison de quatre fois par semaine (4 niveaux), 2 heures par séance. **D'octobre 2008 à mars 2009, une moyenne de 31 personnes ont participé hebdomadairement à l'atelier informatique.**

L'atelier informatique comprend quatre groupes, chaque groupe suit un module adapté d'une période de 3 mois. Les groupes se répartissent comme suit :

#### Groupe 1 : Avancés

Ces étudiants ont déjà suivi des cours d'informatique à la Maison des Etudes ou ont été testés avancés à leur arrivée. Ils ont ainsi tous acquis les bases nécessaires pour utiliser un ordinateur et comprendre les moyens bureautiques plus élaborés. Le programme d'apprentissage du groupe avancé se concentre sur l'apprentissage du logiciel Windows Power Point, ainsi que la navigation sur Internet, un outil indispensable à l'insertion (recherche d'emploi, de mots ou de définitions, actualités nationales ou dans le monde, connaissances générales, etc.).

#### Groupe 2 : Intermédiaires

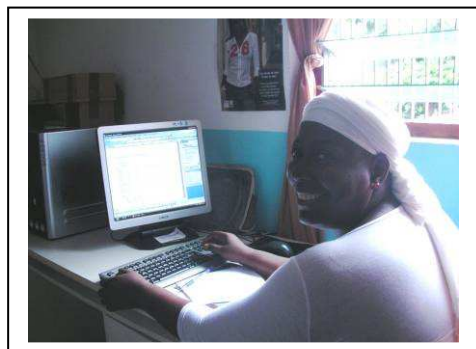
En ce qui concerne le groupe intermédiaire, l'apprentissage se concentre sur la formation au logiciel Windows Excel. Ces apprenants ont déjà suivi une formation sur les techniques informatiques de base, ainsi que sur l'utilisation de WORD.

#### Groupe 3 : Moyens en Bureautique (Word)

Le groupe Moyens en Bureautique bénéficie d'une formation au traitement de texte et d'une familiarisation de Windows Word. Des supports didactiques en français sont utilisés (reproduction d'un courrier, d'un texte, Curriculum Vitae).

#### Groupe 4 : Débutants et moyens

Au mois de novembre 2008, l'association a décidé de mettre en place un groupe spécifiquement dédié aux femmes qui prendrait place en début d'après-midi afin de leur éviter un transport ou une marche tardive dans Mamoudzou pour rejoindre le foyer familial. Ce système a très bien fonctionné. Cependant, face aux demandes croissantes d'inscription, nous avons par la suite ouvert ce cours à des hommes et à de jeunes adultes non scolarisés. Ce groupe qui s'appelait « groupe des femmes » a donc été renommé en janvier « groupe 4 ». De janvier à mars ce groupe a constitué une classe de deux niveaux : moyen et débutant. Une initiation de l'outil informatique et un apprentissage de base sur l'utilisation et la structure de l'ordinateur leur ont été proposés, ainsi qu'un apprentissage portant sur le système d'exploitation de Windows.



#### **Bilan informatique**

Tout comme les autres ateliers, l'atelier informatique a permis pour la majorité des apprenants de faire progresser leur capacité de communication et d'expression française tout en progressant dans un nouveau domaine technique. Alors que beaucoup d'apprenants n'avait auparavant jamais touché un clavier d'ordinateur, très rapidement ils se sont montrés capables d'utiliser le système d'exploitation Windows ainsi que les logiciels Excel ou Power Point. À l'heure où l'informatique est une connaissance clé à détenir afin d'accéder à un emploi, nous pouvons dire que cet atelier répond directement aux objectifs de notre action, notamment favoriser l'insertion dans la vie socioprofessionnelle.

### **COURS DE MATHÉMATIQUES, Mise à Niveau (MAN)**

Le cours de mathématiques fait partie du programme de remise à niveau. Il se tient trois fois par semaine, deux à quatre heures selon les sessions. Il a été mis en place afin de renforcer les acquis

scolaire de base, des compétences et des savoirs faire. La majorité des bénéficiaires de ce cours sont des jeunes en attente d'intégration dans un établissement scolaire de Mayotte, et de jeunes adultes étant trop âgés pour intégrer une classe de leur niveau. Une approche individualisée est mise en place lorsque cela est nécessaire. Selon les besoins et les demandes des apprenants, d'autres matières comme la géographie ou l'histoire peuvent prendre place, ceci afin d'améliorer les connaissances générales de chacun et leur permettre de mieux appréhender leur environnement.

## **L'ATELIER DE COUTURE EN FRANÇAIS**

L'atelier de couture s'est tenu pendant le mois d'octobre et de novembre deux fois par semaine, chaque séance durant deux heures en moyenne. En fin d'année, la formatrice bénévole qui animait l'atelier a malheureusement quitté Mayotte. Malgré la mobilisation de tous et de nombreuses annonces parues dans les journaux mahorais, nous avons eu de grandes peines à trouver un formateur susceptible d'animer cet atelier bénévolement. Dû à cette situation, l'atelier de couture a été suspendu pendant 2 mois. Au début du mois de février 2009, deux bénévoles ont repris l'animation de cet atelier à raison de deux heures par semaine. On y apprend le raccommodage, le crochet, la broderie, les techniques de coupe, ainsi que l'utilisation de la machine à coudre à partir de supports didactiques écrits en français. Les deux animatrices ont également introduit des projets de créations originales et économiques, elles apprennent aux participants comment utiliser des tissus de deuxième main pour en faire des vêtements « mode », la création de tapis de bains à partir de bouts de chiffons ou encore le recyclage des sacs de farine en cabas à commission.

Le fait d'avoir deux formatrices permet de proposer une approche individualisée en fonction du niveau de l'apprenant, ainsi certains débutent et s'initient aux bases de la couture, alors que d'autres apprennent des techniques et les perfectionnent.

Cet atelier, qui est animé en français, est extrêmement apprécié car il propose un savoir technique tout en fournissant l'apprentissage et le perfectionnement de la langue française. L'atelier valorise le savoir faire des apprenants et leur offre de nouvelles perspectives d'insertion dans la vie socioprofessionnelle.

## **L'ATELIER DE CUISINE EN FRANCAIS**

En octobre et novembre 2008, l'atelier de cuisine s'est tenu une fois par mois à la Maison des Etudes. A chaque session, une recette de cuisine française était proposée aux apprenants : l'identification des ingrédients était présentée à partir de fiches pédagogiques en français et le vocabulaire à utiliser était appris par les élèves. Des sorties au marché et dans les commerces, pour l'achat des ingrédients, étaient organisées par la suite et les recettes étaient alors réalisées en atelier et dégustées en toute convivialité. Dès la fin du mois de novembre, l'atelier de cuisine a subi le même contretemps que l'atelier de couture. Son animatrice a quitté Mayotte et malgré notre mobilisation, nous avons dû chercher longtemps avant de trouver un bénévole compétent pour animer cet atelier. A partir du mois de février, un cuisinier professionnel s'est montré extrêmement motivé à animer l'atelier cuisine deux fois par semaine à la Maison des Etudes.

Celui-ci propose un apprentissage fonctionnant sur la base de deux sessions hebdomadaire de deux heures chacune. La première session est un cours théorique qui introduit une nouvelle thématique ou présente une recette, le nouveau vocabulaire est alors abordé. La deuxième session hebdomadaire est quant à elle un cours qui allie la pratique à la théorie, ce qui a été vu la veille est alors mis en pratique. Ces deux sessions par semaine permettent d'aborder la compréhension par l'écoute, la lecture d'un

texte ou d'une recette, la parole par le questionnement, l'expression et la formulation, la tâche par la réalisation de la recette et l'écriture par la création à chaque cours de banque de mots, d'exercices. À chaque session, un formateur traducteur est présent afin d'expliquer ou de définir dans la langue natale si nécessaire.

Les thèmes abordés sont variés : les ingrédients et le matériel de base, les compositions culinaires simples (riz, pâtes), les modes de cuissons, les hors d'œuvres, les plats de résistance, la cuisine diététique, « au marché », etc. À chaque cours pratique, une importance particulière est placée sur les mesures de sécurité à respecter lorsqu'on cuisine ainsi que les notions d'hygiène corporelle (mains, cheveux) et matérielle (plan de travail, etc.).

Les cours de cuisine remportent un vif succès, ceci en raison de la pédagogie de l'animateur, de la motivation des participants et surtout des modalités d'apprentissage.

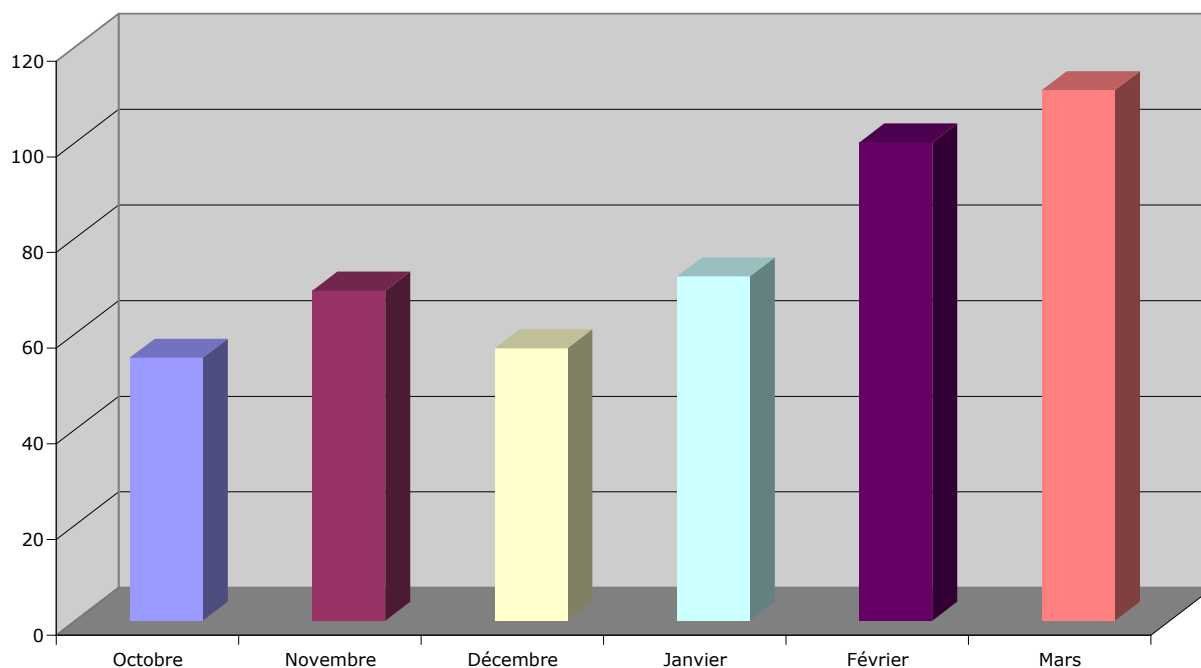
Le système basé sur deux sessions hebdomadaires permet de renforcer les connaissances et donc d'augmenter l'implication des apprenants.



### 3.3 Public accueilli

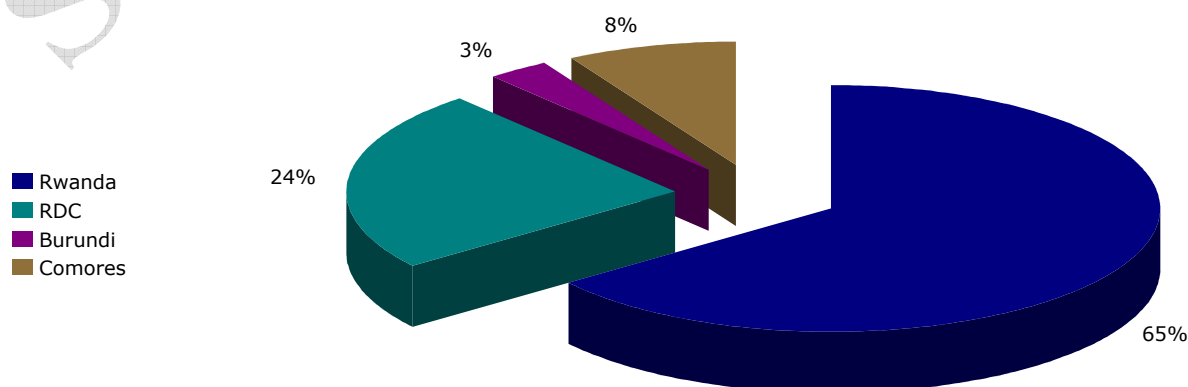
Comme nous pouvons le constater en observant le graphique ci-dessous, le nombre d'apprenants à la Maison des Etudes a été en constante augmentation depuis le mois d'octobre 2008 (à part pour le mois de décembre, un mois de transition dû à la suspension de deux ateliers), passant de 55 personnes en octobre à 111 personnes en mars.

**Nombre d'apprenants à la Maison des Etudes selon le mois d'activité, octobre 2008 à mars 2009**



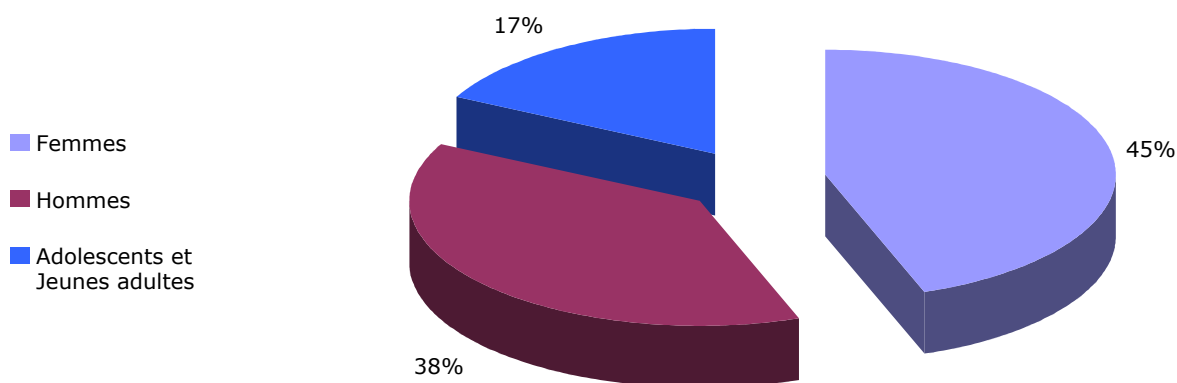
En ce qui concerne l'origine des apprenants, le graphique ci-dessous nous indique que la majorité des bénéficiaires de l'action tenue à la Maison des Etudes sont originaires du Rwanda. En effet, les Rwandais forment 65% des apprenants. Un quart des bénéficiaires est originaire de la République Démocratique du Congo (RDC), 7% sont des demandeurs d'asile comoriens, et 3% viennent du Burundi. Le taux élevé de bénéficiaires Rwandais s'explique par les faibles connaissances en langue française d'une grande partie de la population rwandaise (en 2008 l'anglais est devenue langue officielle au Rwanda, remplaçant ainsi le français) et au contraire le très bon niveau de français parlé et écrit des personnes provenant de la RDC et du Burundi.

**Origine des bénéficiaires de l'action prévention et lutte contre l'illettrisme**



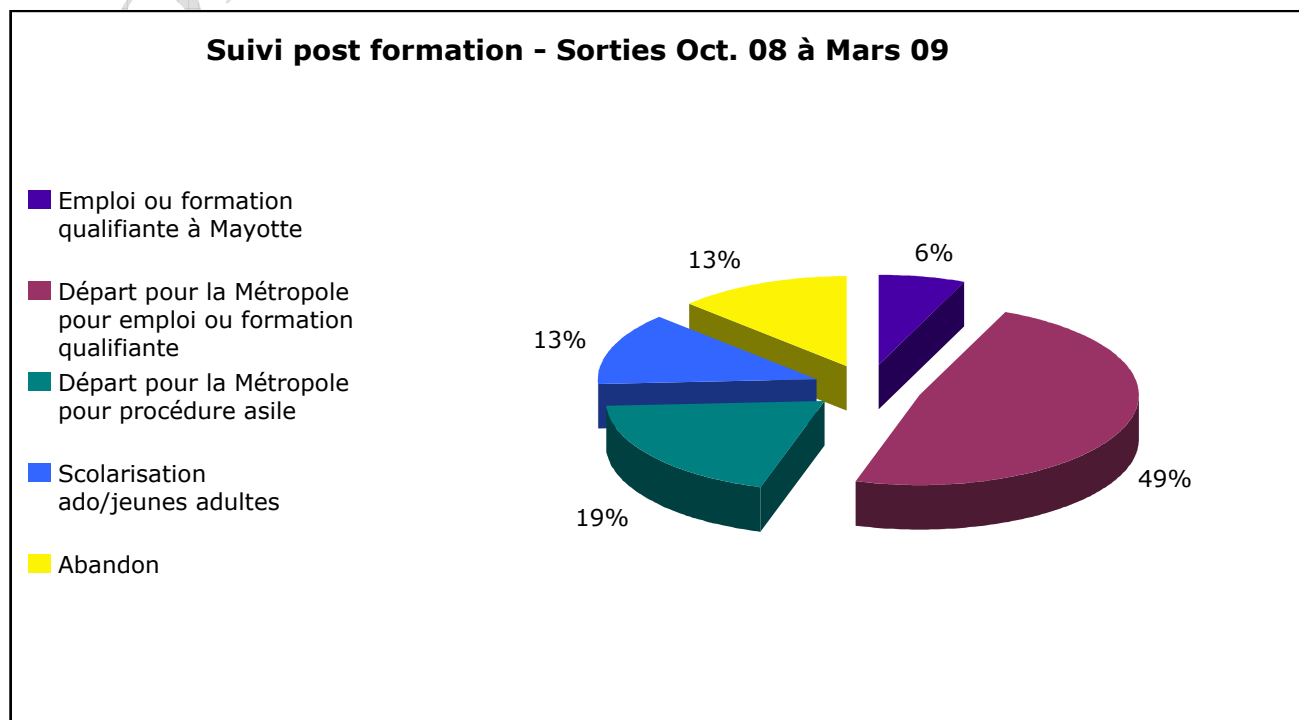
Le graphique ci-dessous nous donne plus d'informations concernant le genre ou la catégorie des bénéficiaires. Nous avons réparti la population bénéficiant des ateliers à la Maison des Etudes en trois catégories, les hommes, les femmes, et la catégorie des adolescents et jeunes adultes. Nous pouvons constater que les femmes sont les bénéficiaires majoritaires, formant 45% de la population bénéficiant de l'action. Les hommes ne sont pas très loin derrière avec un pourcentage de 38%, et les adolescents et jeunes adultes forment presque un cinquième de la population (17%).

**Pourcentage des bénéficiaires selon le genre/catégorie**



### 3.4 Suivi post formation

Le suivi post formation tenu par l'association nous a permis d'obtenir des résultats en terme d'insertion à partir des données que nous avons recueillies mensuellement (nombre de sorties et motifs de sortie). A partir de ces données nous avons pu élaborer un graphique illustrant les pourcentages des principaux motifs de sortie :



Comme nous pouvons le voir sur ce graphique, la majorité des sorties s'expliquent par un départ pour la Métropole pour un emploi ou une formation qualifiante. Il est important de souligner que ceci concerne des emplois ou des projets de formations non accessibles à Mayotte.

Quelques explications sont ici nécessaires. En ce qui concerne les demandeurs d'asile, les perspectives de formation professionnelles sur le territoire de Mayotte sont extrêmement limitées voir inexistantes (non accès aux formations salariales, non accès aux aides sociales tant qu'ils n'ont pas obtenu le titre définitif de séjour, coût des formations privées trop élevé et non pris en charge). La Maison des Etudes existe, entre autre, pour pallier ce manque.

En ce qui concerne les réfugiés statutaires, ils rencontrent beaucoup de difficultés pour accéder à un emploi ou à une formation professionnelle à Mayotte. Il est important ici de rappeler qu'un grand nombre de formations professionnelles à Mayotte sont réservées aux personnes détenant la nationalité française. De plus, les délais extrêmement longs d'attente de reconnaissance du statut par l'OFPRA, de la délivrance du premier récépissé de 3 mois par la préfecture avec droit au travail, et, bien plus tard, de l'obtention de la carte de résidence de 10 ans, poussent certains à quitter le territoire de Mayotte en espérant que ces démarches soient plus rapides en Métropole. En effet, le délai d'attente pour obtenir la délivrance du premier récépissé de 3 mois par la préfecture repousse l'échéance du premier emploi, ainsi que toutes possibilités de formation salariale qui y sont attachées. Pour finir, certaines formations spécialisées ou études supérieures ne sont pas accessibles à Mayotte.



D'une manière générale, les chiffres que nous détenons concernant les sorties pendant la période allant d'octobre 2008 à mars 2009 sont extrêmement encourageants. Alors que 49% des sortants avaient un projet de formation professionnelle ou d'emploi en Métropole, 6% ont accédé à un emploi ou une formation professionnelle à Mayotte (ce pourcentage peut paraître bas, mais il est de notre point de vue une grande victoire, il nous montre que 6% des personnes ayant quitté la Maison des Etudes ont pu accéder à une insertion professionnelle), et 13% des adolescents ou jeunes adultes apprenant ont été scolarisés dans un établissement de Mayotte. Le taux de 13% d'abandon s'explique en grande partie par la difficulté des conditions de vie des demandeurs d'asile à Mayotte. En effet, beaucoup d'entre eux passent une grande partie de leur temps à rechercher des aides pour leur famille, d'autres se concentrent exclusivement sur l'élaboration de leur dossier et la préparation des entretiens OFPRA ou CNDA, d'autres encore n'ont pas suffisamment de moyens pour se payer le transport jusqu'à Cavani.

### 3.5 Difficultés et besoins existants

Entre le mois d'octobre 2008 à mars 2009 plus de 150 demandeurs d'asile aux niveaux et besoins différents qui vont de l'illettrisme à une instruction lacunaire ont participé à l'action d'apprentissage du français à la Maison des Etudes. Les chiffres énoncés plus haut nous montrent que le nombre de bénéficiaires est amené à grandir dans les prochains mois.

Le nombre élevé de participants et l'organisation générale des cours et des ateliers demandent un travail soutenu de coordination et de logistique. En effet, la bonne marche de l'action nécessite la mise en place de réunions hebdomadaires et mensuelles, une gestion des ressources humaines, ainsi que des réajustements perpétuels en fonction des besoins et des situations. De plus, afin de pouvoir proposer un compte-rendu détaillé de l'action et atteindre les objectifs proposés, un suivi détaillé et un traitement statistique des entrées et des sorties est nécessaire, impliquant un travail soutenu de création d'outil approprié et de traitement des données. Pour finir, la maintenance des locaux, du matériel pédagogique et technique, demande une implication quotidienne.

Si l'association s'est jusqu'à présent appuyée sur des bénévoles qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, il est à noter que le nombre des apprenants est en constante augmentation et qu'il est désormais extrêmement difficile de gérer ce nombre de bénéficiaires ainsi que la gestion globale du site qu'il requière, sans l'aide d'un professionnel. En effet, **il est aujourd'hui essentiel de pouvoir compter sur un professionnel de l'éducation et de la pédagogie qui pourrait coordonner les différents ateliers d'apprentissage, serait à l'écoute des problèmes individuels des apprenants, les encadrerait, et les conseillerait.** Il est extrêmement important pour les formateurs de pouvoir s'appuyer sur un coordinateur afin d'assurer le lien entre les différents enseignements. De plus, l'idée de mettre à contribution les demandeurs d'asile eux-même comme formateurs nous semble très efficace, cependant **il serait bon de pouvoir compter également sur un poste de formateur rémunéré de façon à s'assurer une continuité et une régularité dans la présence d'un des tuteurs au moins sur le site.**

Le coordinateur de la Maison des Etudes pourrait assurer cette continuité, coordonner les différents ateliers, la gestion logistique, le traitement des données statistiques relatifs aux bénéficiaires et s'assurer que toutes questions relatives à la maintenance des locaux et du matériel soient traitées dans les meilleurs délais. **Le poste de coordinateur ne pourra qu'optimiser le fonctionnement et la cohérence du système de bénévolat au sein de la Maison des Etudes.** Si dans notre précédent bilan nous avons dit avoir atteint les limites du bénévolat, il est certain que nous les avons désormais dépassées...**Répondre à ces besoins logistiques est primordial, cela nous permettrait de poursuivre et d'améliorer notre mission de lutte contre l'illettrisme et l'aide à l'insertion.**

## 4. Conclusion

Au vu des résultats obtenus, ce bilan semestriel des activités ayant cours à la Maison des Etudes est positif et extrêmement encourageant. Les ateliers d'initiation à l'apprentissage du français pour les demandeurs d'asile leur permettent d'acquérir une connaissance et la maîtrise pratique de la langue française, grandement utile pour leur intégration sociale et professionnelle. Cette action leur permet d'acquérir une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul et des compétences de bases pour être autonome dans les situations de la vie courante.

Bien que cette action exige un immense effort de coordination et de logistique pour les salariés et les bénévoles de l'association, la nécessité et l'utilité d'une telle structure nous paraissent nécessaires face aux ruptures de scolarité et les besoins existants en termes de lutte contre l'illettrisme et d'insertion.

A l'heure de ce bilan intermédiaire, nous pouvons dire que la Maison des Etudes est bien plus qu'un centre d'étude, c'est un lieu de convivialité, de culture, de partage et de solidarité. Sa finalité répond à des besoins fondamentaux, il est dès lors nécessaire de considérer l'ampleur des objectifs fixés et des résultats obtenus. Grâce à nos actions, des dizaines de jeunes ont pu retrouver une scolarité normale et de nombreux demandeurs d'asile, une fois leur statut obtenu, ont réussi à trouver un emploi ou une formation qualifiante. Pour tous, elles ont été un facteur déterminant d'insertion sociale et culturelle.

**Nous remercions la DTEFP pour la confiance et l'aide qu'elle nous accorde et espérons vivement pouvoir compter sur son soutien afin de poursuivre notre travail d'insertion, par le biais de l'instruction, auprès de ce public vulnérable que sont les demandeurs d'asile, à Mayotte.**

*Bilan intermédiaire réalisé à Mayotte - Avril 2009*

### **Solidarité Mayotte**

**Statut juridique :** Association Humanitaire, n°2343 – JO du 31 déc. 2005

**Objet social :** Apporter un soutien, aide matérielle et psychologique aux personnes en grande souffrance physique et morale à Mayotte

**Commune :** Mamoudzou

**Adresse :** Siège social BP- 83, 97605 Passamainty

**Tél./Fax :** 02 69 64 35 12

**GSM :** 06 39 09 09 83

**Email :** [solidarite-mayotte@orange.fr](mailto:solidarite-mayotte@orange.fr)

**Responsable légal :** CASTANY Véronique